



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 3 novembre 2015

CM 4443/15

CULT

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: magda.maher@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 7552 / 8582

Objet: COMITE DES AFFAIRES CULTURELLES (**MATIN UNIQUEMENT**)

Date: 9 novembre 2015

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Informations communiquées par la Présidence, y compris :
 - Déjeuner suivant la session culture/audiovisuel du Conseil EJCS de novembre

3. Projet de conclusions du Conseil sur la culture dans les relations extérieures de l'UE en mettant l'accent sur la coopération au développement
 - Finalisation du texte
 - = Doc. 13616/15 CULT 60 RELEX 863 DEVGEN 213 (document à circuler)

4. Projet de Conclusions du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, modifiant le programme de travail en faveur de la culture (2015-2018), en ce qui concerne la priorité sur le dialogue interculturel
 - Finalisation du texte
 - = Doc. 13627/15 CULT 71 RELEX 868 MIGR 60 (document à circuler)

5. Agir de concert contre les destructions et le trafic illicite du patrimoine culturel dans les zones de conflit - préparation du débat d'orientation lors du Conseil EJCS de novembre (*Débat public conformément à l'article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil [proposé par la présidence]*)
 - Présentation de la version finale du document de la Présidence
 - = Doc. 13628/15 CULT 72 RELEX 869 UD 212 (document à circuler)
 - Précisions sur le déroulement du débat

6. Divers

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur l'Extranet. Les documents produits juste avant la réunion seront disponibles en nombre limité dans la salle de réunion. Les commis de salles fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.